

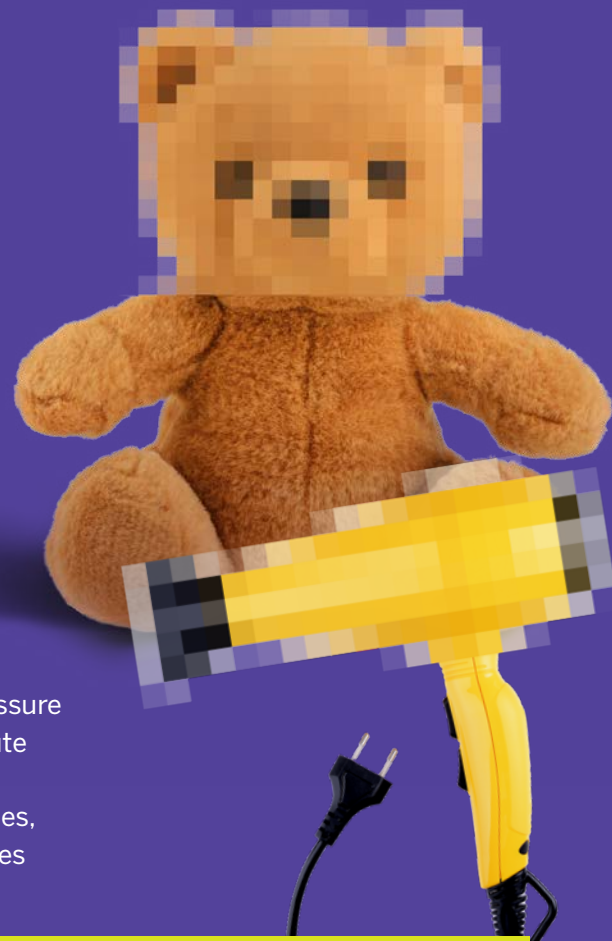
# Vous pouvez contribuer à garder les enfants et toute la population au Canada en sécurité.

CONFESSIONS DE PRODUITS

Saviez-vous que vous pouvez signaler les blessures, les accidents évités de justesse ou les problèmes de sécurité causés par des produits de consommation et des cosmétiques? C’est facile et ça peut sauver des vies.

Santé Canada a entre autres pour mission de garder les enfants et l’ensemble de la population au Canada à l’abri des produits potentiellement dangereux — mais vous pouvez aussi y contribuer.

Vous pouvez informer le Programme de la sécurité des produits de consommation de Santé Canada de toute blessure ou tout accident évité de justesse, y compris les bris inattendus de matériel. Vous pouvez également signaler toute préoccupation que vous avez à propos de la sécurité des produits de consommation (comme les appareils électroménagers, les jouets pour enfants ou les vêtements et accessoires) ou des cosmétiques (comme les crèmes, les nettoyants et le maquillage). Vos signalements nous aideront à examiner les dangers éventuels et à prendre des mesures pour vous garder en sécurité, vous et les personnes qui vous sont chères.



## QUAND DEVRAIS-JE FAIRE UN SIGNALEMENT?

**Vous devriez signaler un produit si l’une des situations suivantes s’est produite :**

- Une personne a été blessée ou a failli l’être, a eu une mauvaise réaction ou est décédée après avoir utilisé le produit
- Des biens ont été endommagés
- Le produit risque de blesser quelqu’un parce qu’il ne fonctionne pas comme il est censé le faire
- Les directives de sécurité ou les étiquettes sont manquantes, imprécises ou erronées

## POURQUOI DEVRAIS-JE FAIRE UN SIGNALEMENT?

Il est possible que certains produits de consommation et cosmétiques soient dangereux. Les enfants sont encore plus exposés, car ils sont moins aptes à éviter de situations non sécuritaires. En partageant votre histoire, vous nous aidez à superviser la sécurité des produits et la façon dont ils sont utilisés. Cela pourrait également contribuer à empêcher que des enfants, des familles ou n’importe qui au Canada ne soient blessés.

## COMMENT PUIS-JE SOUMETTRE UN SIGNALEMENT?

**Tout le monde peut soumettre un signalement en quelques minutes seulement :**

- En ligne à [Canada.ca/signaler-un-produit](https://Canada.ca/signaler-un-produit)
- En appelant le 1-866-662-0666 (sans frais)

## QUELS PEUVENT ÊTRE LES EFFETS D’UN SIGNALEMENT?

**Lorsque vous signalez un produit, cela peut avoir les effets suivants :**

- La sécurité des produits est vérifiée
- Les situations similaires sont examinées
- Les avertissements et alertes de sécurité sont publiées
- Les produits sont rappelés ou retirés du marché
- Les produits sont réparés ou remplacés

**Plus le nombre de personnes signalant un produit spécifique est élevé, plus les actions qui peuvent être entreprises sont fondées.**

## QUE DOIS-JE SIGNALER?

**On vous demandera de fournir les informations suivantes :**

- Ce qui s’est produit et quand
- Quel est le produit et où vous l’avez obtenu
- Toute blessure ou tout cas d’accident évité de justesse et si un traitement médical a été nécessaire
- Comment nous pouvons communiquer avec vous pour obtenir plus de détails au sujet de l’incident (uniquement si nous en avons besoin)

**Vous pouvez également partager des photos du produit, des étiquettes du produit, des blessures ou des dommages matériels causés.**

### OÙ PUIS-JE OBTENIR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS?

Vous pouvez avoir accès et télécharger notre trousse complète pour la population au Canada en visitant

**[Canada.ca/trousse-signaler-produit](https://Canada.ca/trousse-signaler-produit)** ou en utilisant le codes QR.



Pour de plus amples informations sur les produits de consommation et les cosmétiques rappelés, veuillez consulter le site **[Canada.ca/rappels](https://Canada.ca/rappels)**

Vous pouvez obtenir plus d’information et soumettre un signalement à **[Canada.ca/signaler-un-produit](https://Canada.ca/signaler-un-produit)**



**Votre histoire peut en protéger d’autres**